



ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

Commissariats et postes de police : Yvelines

Question écrite n° 856

Texte de la question

M Alain Jonemann attire l'attention de M le ministre de l'intérieur sur l'inquiétude ressentie par la population de Sartrouville. Il semble en effet que les effectifs de police soient insuffisants pour assurer la sécurité des personnes et des biens, en particulier pendant la période des vacances d'été. Il apparaît que treize postes de policiers sont vacants sur un effectif de soixante-et-onze. Malgré l'arrivée récente de huit appelés du contingent, un sentiment d'insécurité persiste au sein de la population qui souhaiterait la présence d'ilotiers dans les quartiers à risque. Il lui demande quelles sont les mesures qui peuvent être envisagées pour remédier à cette situation.

Texte de la réponse

Reponse. - Pour une population contrôlée de 46 224 habitants, la circonscription de Sartrouville, qui dispose de soixante-trois fonctionnaires : un commissaire, dix policiers en civil, quarante-huit en tenue et quatre agents administratifs, est actuellement déficitaire en grades et gardiens. Cette situation n'avait pas échappé au ministre de l'intérieur. Elle est commune à toutes les circonscriptions de la grande banlieue parisienne où les départs intervenus ces dernières années ne pourront être en totalité compensés. Dans l'immédiat, des instructions ont été données pour que les effectifs des policiers en civil soient renforcés d'un fonctionnaire et pour que huit appelés du contingent soient affectés en octobre. Le potentiel du corps urbain sera, quant à lui, maintenu et toutes les dispositions ont été prises pour que la sécurité des personnes et des biens soit assurée notamment par la mise en place, en période estivale, des opérations « tranquillité vacances - protection des arrêts d'autobus » diligentées par les effectifs du commissariat, renforcés de jour par des patrouilles de CRS et de nuit par le soutien d'unités départementales. En fonction des disponibilités, des missions d'ilotage sont effectuées également de jour par deux gardiens du bureau de police du Val-Notre-Dame.

Données clés

Auteur : [M. Jonemann Alain](#)

Circonscription : - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 856

Rubrique : Police

Ministère interrogé : intérieur

Ministère attributaire : intérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 25 juillet 1988, page 2232